

Siret : 43486897200028

BON DE COMMANDE N° 2023

Pour les associations adhérentes assurant l'accueil des familles et proches de personnes détenues à l'entrée des établissements pénitentiaires. Dotation exceptionnelle de 40€ déduite de votre 1^{ère} commande 2023

Les carnets de bord de la famille

- Vous avez un proche incarcéré en maison d'arrêt
 - En français 2 € x Carnets
 - En anglais 2 € x Carnets
 - En allemand 2 € x Carnets
 - En espagnol 2 € x Carnets
- Vous avez un proche incarcéré en centre de détention ou en maison centrale 2 € x Carnets

Sous total = ---- €

Les livrets de l'enfant

- Tim et le mystère de la patte bleue - pour les enfants de 3 à 7 ans ayant un parent incarcéré
 - En français 1 € x Livrets
 - En anglais 1 € x Livrets
 - En allemand 1 € x Livrets
 - En espagnol 1 € x Livrets
 - En italien 1 € x Livrets
- Avoir un parent en prison pour les enfants de 7 à 11 ans ayant un parent incarcéré 1 € x Livrets
- Tim et le bracelet mystérieux - parent en PSE après une incarcération 1 € x Livrets
- Nina et le bracelet de Papa - parent en PSE sans incarcération préalable 1 € x Livrets

Sous total = ---- €

Les films

- DVD « Tim et le mystère de la patte bleue » Gratuit x DVD
- ~~DVD « De l'accueil au parloir, le long chemin des familles » 13 € x épuisé~~

TOTAL = ----- €

Plus frais d'envoi

A titre indicatif, les frais d'envoi des carnets sont les suivants :

Pour les carnets de bord de la famille :

1 carnet : 4 € - 2 ou 3 carnets : 6 € - 5 ou 6 carnets : 8,90 € - 18 carnets : 10 € - 30 carnets : 14 €

Pour les livrets de l'enfant :

1 ou 2 livrets : 4 € - 4 livrets : 6 € - 5 à 10 livrets : 8,90 € - 20 livrets : 10 € - 45 livrets : 14 €

Pour les DOM-TOM et l'étranger, nous contacter

La facture sera jointe à l'envoi - Règlement à réception de la facture

Nom, adresse, N° téléphone de l'association ou de la personne pour la facturation

.....
.....

Nom, adresse pour l'envoi

.....
.....

Pour commander

- Par correspondance : UFRAMA 16 avenue Victor Hugo 92220 BAGNEUX
- Par courriel : asso@uframa.fr
- Chèque à établir à l'ordre de l'UFRAMA